129 RUE BOURBON - - - - NOUVELLE-ORLEANS. EXPERTS EN HORLOGERIE.

sortes de Bijoux fabriqués et réparés. *****



Cette élégante Berceuse faite par le fameux Heywood & Wakefield Co. du plus beau & rotin pour

\$1.50.

W. G. TEBAULT. 217 Rue Royale.

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

L'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire

-devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abits. Elle est pure, donce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville-Lundi, Mercredi et Vendredi. Service au bas de la ville-Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.



TID:—A case of bad hatch that RTPATE will not benefit. Send five counts to Ripera Characteristics, New York, for 10 energies and 1,50 testimoutals. RTPATE, 10 for 5 cents, or 12 peacy to had of all designate who are utilize to sell a standard medicine of a medicatory is and the Characteristics. Assume which are prolong Mr. Congitive which was the work STPATE on thoughout, Assume, and

ANNONCES JUDICIAIRES ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONOR JUDICIAIRE VENTE IMPORTANTE

Propriétés de valeur

Bâtisses et Ameliorations

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin. Carré d'ilet vacant borné par les rues

l'avenue Franklin. Terrain et améliorations formant les coins des rues St-Claude et Promensde Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la roca l'arrière étant Bassin).

Abondance, Agriculture, Painters et

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

a moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénue, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terrains, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor. Hugh A. Bayne ve Adrien B. Fréchou.

COUR OIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans.—No 59.355—En verta d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Ceur Civile de District pour la Pa-roisse d'Orléana, dans l'affaire ci dessus intin-lée, je procéderai à la vente à l'enchère publi-que, à la Bourse des Enganteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Ba-ronne, dans le Premier District de cette ville. JEUDI, 29 juin 1899, jà midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement-Un certain lot de de terre, ensemble avec toutes, les bâtisses et améliora-tions qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges

pouces de large sur la ligne la pius raspro-chés de la rue Bassin, ledit lot ou portion de terre étant composé de deux lots de terre dé-signés par les numéros. Un et Deux sar un plan par A. Puevo, daté 3 mai 28-45. Quariemement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliora-

le 22 avril 1844.
Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain list entier de terre désigné comme net no 719, borné par les rues Euphrosine. Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier Listrict de cette ville, mesurent conformément à la Mappe de Ville, deux cent quarre-vingtrois pleés, quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Génois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y apparte-

dix.neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Géneis, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appattenant ou de quelque facon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, en semble avec les batisses et améliorations qui s'y tronvent droits, voies, et avantages qui y appartit nnent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (antrefois Hevial, Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Gironde), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pilié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé coume plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville, ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et einq lignes plus on moins de face à la rae Poydras au cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, on en quel que sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot on portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire public en cette ville.

Huitièmement.—Dix huit certains lots de terre avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisième dis-

conq ponces et trois nique de proposé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, irgénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire public en cette ville.

Huttièmement.—Dix hait certains lots de terre avec les amélioratisnes et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisieme district de cette ville dans l'llet No 1972, qui est borné par les rues Champs-Elysées. Marigny, lots Nou na sept mesurant chacun come suit: Lots Nos un a sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue Marigny, lots Nos six, sept et luit mesurant chacun cont tente pieds de profoedeur: lot No huit mesurant chacun trente pieds de profoedeur: lot No huit mesurant chacun cont trente pieds de profoedeur: lot No huit mesurant chacun cont trente pieds de profoedeur: lot No huit mesurant chacun cont trente pieds a la rue Champs-Elysées, lots Mos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, lots mos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, lots mos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, lots mos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, lots mos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue des Champs-Elysées, lots mos multiput deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Contance. lots Nos douze à seize mesurant chacun cent quatre pieds de face à la rue des Champs-Elysées, lots dux sept et dix not champs-Elysées, lots dux sept et dix not le profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et lout d'apprès un plas card, l'apprès un plas ca

plaignant. 27 mai - 27 28 - juin 2 9 16 23 29

Control of the Contro

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Propriété Amélio-

rée de Valeur du Troisième District. Contre comme le No 2031 rue Bour-

bon, entre les rues Villeré et

Urquhart.

Peter Johnson, anbrogé, va A. Bosen COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orlèans—No 59,239—En ventu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procédersi à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de sette ville, JEUDI, le 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

de la propriété ol-après décrite, a savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toures les bâtises et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, siné dans le Troisième District de cette ville, formant une partie d'un plus grand merceau de terre désigné par le No 264, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Union, Villeré et Urquhart aur le plan original du nouvean faubourg Marigny, dépocé en l'étudude de W. Duncan, a elemement un notaire public de cette ville, lequel lot mesure, en meaure américaine, trente et un pieda onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bourbon abr cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart' avoca's pour le plaignant

Dinkelspiel & Hart avocats pour le plaignan 27 mai-27-juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE. **V**ente d'une grande quantité de

propriétés de valeur du Sixième District, bien situées. Mme Mary Kinberger, tutrice, ve Samuel J. Hart et Mme Helen H.

Hart, femme de Manrice J. Hart et Maurice J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,220—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléana, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Jarondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 22 jain 1899, à midi de la propriété di-après décrite, à à midi de la propriété ci-après décrite, Un certain ilet de terre, ensemble avec tor

worte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Tremer district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras. La layette, Franklin et Bassin, désigné par le No. 9, sur un plan de Louis Pillé, voyer de ville. 2d novembre 1860 : ledit lot mesurautquarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond aux une profendeur de cent vingt quatre pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne du côté du lot No dix

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacouv, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque fa con y appartenant aitté, étant t le strouvant dans le Troisième District de cette ville, dépuis de comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance. Agriculture, l'ainteris de terre numérotés 1 à 26 inctusiveme t Le tout d'après le plan feit par A. de Atmas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bur essur le lot out d'après le plan feit par A. de Atmas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bur essur le lot out d'après le plan feit par A. de Atmas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bur essur le lot out d'après le plan feit par A. de Atmas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bur resau de P. C. Cuviller, ancien notaire en cette ville de cette ville resurrent en mesure américaine comme suit, a savoir resau de P. C. Cuviller, ancien notaire en cette ville autre fois comme l'ilet, autre fois de W. Y. Lewie, aucien notaire et mesurant en mesure américaine comme suit, a savoir la lot No 6 formant l'encoignure des rues 18 meaurant chacun treate pieds de face à la rue l'ine aur cent vingt pieds de profondeur, une partie de laquelle propriété est mainteuant dans le fieure Mississippi, ensemb a vec tous les accroissements, alluviona et droits de bat-ture qui y appartiennent.

pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin. Iedit tot un portion de
terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros. Un et Deux sar un
plan par A. Puevo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain loi de terre,
ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantagas à cela appartenant on de quelque facon en
dépendant, situé, se trouvant et étant dans le
Premier District de cette ville, dans l'ilet
borné par les rues. Sad Povdrax, Latagette
Liberté et Howard, désigné par la lettre 'A.
sur un plan de L. Reizenstein, vover. daté
le 18 mars 1866 et mesurant dincept pieds
onze pouces et cinq lignes et un tière de face
à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de
cent-cinq pieds entre lignes parailèles (M. A.)
ensemble avec une allée cinq pieds de largenr
dans le fond du lot et commun au loi A et
autres étant une subdivision du lot original
Numéro Cinq et aussi un certain morcean ou
portion de terre attenant le Lot A,
et mesurant trois pieds de face à
la rue Sud Poydras, sur une profondeur de
coent dia pieds entre lignes parailèles, le
dit morceau ou portion de terre étant pris sur
du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32,
eur un plan par L. H. Pillé, député voyer, daté
le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise du
certain lots des circ ensemble avec voiles les batieses et améliorations et dépendances
y appartenant, situés dans
Greenville, dans le lith to 16, borré par les rues
foucher, Market, Pine, et North Market ou Broadway, désignée comme lois Nos 1 9 10,
11, 12 et 18 sur le plan original de Greenville dans l'ilet No 18 sont contigus et mesurent
les lots Nos 1 et 18 sont contigus et mesurent
chacun trente pieds de face à la rue Pines au
real requi y appartenant, situés dout dévendances y appartenant, situés dout décrit content de la ritre de la

ot Pire et mesurant trente pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Pine. le lot No 12 mesurant treute pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout en mesure américaine.

4º Onze certains lots de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et en dépendant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 23 borné par les rues Pine, Elizabeth, Market et North Market ou Broadway, désignés comme lots Nos 1, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 dans l'ilet No 23, Greenville; Les lots Nos 1 et 14 à 18 inclusivement sont contigus et mesurent cent quatre-vingts pieds 15. 16, 17 et 18 dans l'hiet No 23, Greenville; Les lots Nos 1 et 14 à 18 inclusivement sont contigus et mesurent cent quatre-vingts pleds à la rue North Mayket ou Broadway aur cent vingt pieds de profondeur. Les lots Nos 9 et 10, mesurant soixante pieds de face a la rue Pine aur uue profondeur de cent vingt pieds et les lots Nos 11, 12 et 13 sont contigus et mesurent quatre-vingt dix pieds de face à la rue Elizabeth, sur uue profondeur de cent vingt pieds entre lignes paralleles.

5º Un certain îlet de terre eusemble avec les bătisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitules et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, nomé par les rues Broadway. Ferdinand, Pine et Oliver, désigné par le No 33 sur un plan fait par B. Buissen, voyer, daté le 21 avril 1-36, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire, d'après lequet ledit liet mesure trois cents pieds de face a chacune des rues Broadway et Pine et deux cent quarante pieds de face aur chacune des rues Ferdinand et Oliver.

6. l'in certain ilet de terre ensemble avec

pieds de face sur chacune des rues Ferdinand et Oliver.

6. Un certain ilet de terre ensemble avec tous les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dus le Sixième District de cette ville, borne par les rues Walnut, Chestnut, Market et Elizabeth, ledit ilet est désigné par le No 21.

7. Deux certains lots de terre ensemble

Market et Edhambeth, ledit het est designe par le No 21.

7. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, dans l'ilet No 467 dans le Sixième district de cette ville borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachane. Dryades et St-Denis et lesquels lots mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue St-Denis, sur une profon-deur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

gnant. 19 mai—19 20 26—iuin 2 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF. ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

Pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Sherif

Une grande et valuable propriété connue depuis longtemps dans cette commu-

nauté comme la

Fonderie Coleman.

Clara, Clio et Erato, et formant les encoignures des rues Mag nolia et Erato et des rues Clara et

Avec toutes les machines, lations, outils, modèles et tons les autres ustensiles etc., de ladite fonderie.

AUSSI VENTE DE

Erato entre les rues Magnolis et Clara (la rue du fond étant la rue

8 LOTS DE VALEUR.

à la rue Clara, à l'encorgnure de la rue Erato, et 3 faisant face à la rue Willow, encoignure de la rue Erato. le tout dans l'ilet borné par les rues oi dessus et la rue Clio.

Theodore M. Nagle

H. Dudley Coleman Machinery

Co. Limited. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57.693—En vertu d'un writ de saixie et vente a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de Diatriot pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'embère publique à la Bourse des Encanteurs. Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Bauona dans le Pramiar Diatrot de cette storique de la livius des la localestra. Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de catte ville, JEUDI, le 15 jun 1899, à midi, de la propriété el-après déorits, à savoir:

1º Onze certains lots de terre el-emble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant toutes les machines machines a vapeur, installations, outils, modèles et autres ustensiles nécessaires à nue fonderiétablie et deens, ausai blen que tou les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'illet borné par les rues Magnolis. Clara, Clio et Erato, désignés comme lots Nos un deux, trois, quastre, cinq, six seize, dix-sept, dix-huit dux-heut et vingt. Le dit lot No un forme l'encoignare des rues Erato et Magnolis.

dix neut at vingt. Le dit lot No un forme l'encoignure des rues Erato et Magnoha, et meaure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à la dite rue Magnola par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato, entre de profondeur et de face à la rue Ersto, entre ligues parallèles. Leadits lots Nos deux à six inolusivement se touchent et mesurent chacun t'ente deux pieds de face à ladite rus Magnolia par cent vingt-six pieds sept pences et deux ligues de profondeur entre ligues parallèles. Leadits lots Nos seize a dix neuf inclusivement se touchent et mesurent chacun treutedeux pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No vingt forme l'encoignure des rues Ersto et Clara et mesure trente un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato entre lignes parallèles.

2º Deux certains lots de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, e tous les droits, voies, privilèges et dépen dances qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par los rues Erato. Thalie Magnolia et Clara, désignés comme lots six e Magnolia et Clara, désignés comme lots six et sept sur un plau déposé pour référence en l'étude de Wm Shannen, ancien notaire en cette ville; lesquels dita lets se touchent et mesurant chaoun vingt-cinq pieda trois pouces et cinq lignes de face à la rue Erate, sur une profondeur de quatre vingt-quinze pieds neuf pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

3º Huit certains lots de terre, avec les bàtisses et améllorations qui sy trouvent et teus pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

3º Huit certains lots de terre, avec les bitisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situes dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Erato et Willow, désignés comme lots Nos Un, Deux, Erois, Quatre, Cinq, Dix. Huit, Dix. Neuf et Vingt, et ledit let No Un ferme 'lence gnure des rues Clara et Erato et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Clara sur cent vingt six pieds sept pouces et une ligne de profondeur et face à ladite rue Erato. Lots Nos deux, trois, quatre et cinq se touchent et mesurent chaoun trente-deux pieds de face à ladite rue Clara sur cent vingt six pieds sept pouces et ceux numérotés dix huit et vingt se touchent et ceux numérotés dix huit et vingt se touchent et ceux numérotés dix huit et dix neuf, mes urent chaoun trente-deux pieds de face à la rue Willow, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles le tout plus on moins. Ledit lot No Vingt forme l'enceignure des rues Erato et Willow et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et six lignes de face à la dite rue Willow. Trente-un pieds luit pouces ot six lignes de la grent dans le fond par cent quatorze nieds ces et six lignes de face à la dite rue Willow. Trente-un pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond par yent quatorze pieds un pouce et quatre l'gues de prefondeur et de face à ladite rue Erato et cent vingt six pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé. Le tout, plus ou moins. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant eur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson et Soulé, avocats pour le plaignant.

gnant. 12 mai -12 19 26--juin 2 9 15-

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Arthur H. Murray ve Iesso Brown. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareisse d'Orléans. No 59, 235—En vertu d'un writ de saisie et vente à mei adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la pareisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 540 rus Commune, entre les russ Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

de la propriété ci-après décrite. à savoir—

Un certain lot de terre situé se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois. Broad et Palmyre et désigné comme lot No 3 eur un plan dressé par Geo. H. Grandjean, député voyer de ville sous la date du l'er septembre 1891, lequel dit lot meaurant vingt cinq pieds et septet un tiers ligne de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-desens.

Conditions—Comptant sur les lienx,
FRANK MARQUEZ.

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser Jr. avocat pour le plaignant

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contenu d'une Pharmacie de première classe.

Nos 309 et 311 rue St Charles. A. L. Malochée et al vs C. O. Daliet. COUR CIVILE DE DIETRICT pour la parcisse d'Orléans. No 59,376—En vertu d'un ordre de vente à mot adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desans intitulée, je procèderai à la venue à l'enohère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 juin 1899, à 10:30 heures A. af., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Sur les lieux Nos 309 et 311 rue St Charles, les mar hardises et effets saisis dans l'affaire ci-dessus. consistant en drognes, médecines, fontaine de soda et appareils, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Cenditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mai 25 31—5 juin

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété du Cinquième District.

Silvestre Blasini va Gniseppi Gnarino COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parino COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parins de de la roisse d'Orléans. No 57,191—En vertud un writ de fieri facias a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus initulés, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rus Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 jour 1899 à midi, de la propriété ci après décrite, à asmidi, de la propriété ci-après décrite, à sa

Un certsin lot de terre ensemble avec toates les bâtisses et améliorations qui s'y frouvent ou de quelque fayon en dépendant, s'tué dans McDonoghwile, rive droite du fleuve Missis McDonoghville, rive droife du fleuve Missis sippi, maintenant faisant partie du Civiquième District de cette ville, dans i liet No 1-2, borné par les rues Newton, Monroe, Decatur et Franklin, lequel let de terre est désigné com mé let No 1 et est d'une forme irrégulière et mesurant d'après un plan de L. H. Pifié, voyer, en mesure américaine, soixante trois piéds 11 ponces et trois lignes de face à la rue Monroe avivante traire rivale deux nouves. Monroe, soixante treize pieds deux pouces et treis lignes sur la ligne du fond quatre vingt ieuf pieds quatre pouces de face à la rue New neur pieut quatre pouces de lacea la rue New-ton, et quatre vingt quatre pieds 11 pouces six lignes sur la ligne qui le divise du lot No deux. Etant la même uroprété acquise le 71 septembré 18/13 et enrégistrée C. U. Bk. 147, folio 6/93. saisi dans l'affaire ci dessus

Sais) dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la parolese d'Orléaus

E. J. Meral, avorat pour le plaignant.

20 mai—20 26—jain 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

e tout connu comme "The Goelett Electrical and Machine Works", Ensemble avec toutes les machines,

les accessoirs, dépen dances, etc. contenus eur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau

ontile, stock, ustensiler, et tous

dn Shérif Civil. ans l'affaire de Louis Grunewald, Sr, vs The Goslett Electrical and Machine Works, Limited.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-loisse d'Orléans -No 59 238-En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Project and Bourse dos mineautrus. At Guo runs Commune entre les rues Carcudelet et Batorne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 juin 1899, à midi, de la

dur eté ci-après décrite, à savoir :proprieté di-aprée décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et amélications qui sy trouvent, et tous les décrites voies, privilèges, servitues et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet house sar les rues Carroll, Poydras, Carondeliet et Perdido, l'edit lot mesure trente pieds appt joures de face à la rue Carroll (commençait à peu prés à quatre-y ngt dix pieds qui con de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'altée cemment touchant iedit lot sur le côté le pris pries de la rue Poydras, et à l'usage de celle ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipai 426 rue Carroll.

roll.

2. La bentique, stock, out.ls, et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve on exception quelle qu'elle soit Saist dans l'affaire ci-dessus.

Communant sur les lieux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Parouses d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plai rnant. 19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du contenu d'une Grocerie et Buvette-Aussi des meu-

bles de maison. Jackson Brewing Co vs Edward J. Hago.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans, No 59,397. En vertu
d'un writ de fieri facias à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la l'a
roisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère puhlique sur les lieux ci-après désignés, le
MERCREDI 31 mai 1899, à 10,30 heures
A. M., de la propriété ci-après désrite à
savoir:
Sur les lieux. No 1153 rus Milan, coin de

Sur les lieux. No 1133 rue Milan, coin de la rue Colisée, le contenu en entier et les ins-tallations de la Grocerie et Buvette sur ledit mulacement : Aussi, un lot de met misison assortis, le tout d'apres l'inventaire registré. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant our les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléan

E. K. Skinner, avocat pour le plaignant. 20 mai—20 25 31 ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété Amélio-

District. No 918 rue Kerlerec, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

rée de Valeur du Troisième

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareisse d'Orléans. No 59,235—En vertu d'un writ de seisie et vente à mei adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé se touvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'et borné par les rues Banks, Borge comme let No 3 sur un plan dressé par Geo. H. Grandigan, député voyer de ville sous la date du ler septembre 1891, lequel dit lot mesurant vingt cinq piede et septet un tiera ligne de face à la rue Banks sur cent pieda de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bétieses et améliorations qui s'v trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lienx, FRANK MARQUEZ.

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser-1r, avocat pour le plaignant 13 mai—13 19 26—juin 2 9 15 Robert Upshur vs Veuve V. Hang.

A STATE OF THE STA

AVIS DE FUCCESSIONS

COUR CIVILE DE DISTRICT POUE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUE LA paroisse d'Orléans—No 58,401—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans leadix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte tinal présenté par R. L. Macmunlo, exécuteur testaments ire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compte.

compte.
Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN.
27 mai—27 31—5 juin Gretter.

Succession d'Alexander Wirth, ar COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisse d'Orléane—No 58,783—Division A—Avis est par le précent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduiré, dans personnes intéressées d'avoir à déduire, dans ces dix jours qui suivront le présente not rica-tion, les raisons (s'ils en ont) pour lesquoiles le compte final présenté par John V. M'uniot, exécuteur testamentaire de cette son-cession, ne serait pas approuvé et homelugué et les jouds distribués conformément audit

Par ordre de la Conr.
PAUL O. GUERIN
Green

E. G. Kronenberger, avocat. 27mai-27 31-juin 5

Succession de Mypolité Churonian COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,031—Dutien a A—Avis est par le présent donné aux cremciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir a déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les rations (sils en ont pour legonélies de la présente de la cour pour les présentes de la cour de la cour de la cour de la course de la cou rion, ne serait par approuvé et homologie les fonds distribués conformément au

Ompte
Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN,
Grewer.

26 msi-26 30-jain 4

femme décédée de Jacob Sissuug COUR CIVILE DE DISTRICT pour la ja-reinse d'Orléans-No 55, 103-Division II -Avis est par le présentaonné auxorésidix tours out spivront la présente netification

onds distribués control.

Par ordre de la Ocur

PAUL O. GUERIN.

Greffer. 26 ma!-26 30-juin 4

Succession de Henri Mante et

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Described District Pote LA;

parciase d'Orléans—No 59 471—Division

A — Attendu que Jean Berges a présente une pétition a la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans is
succession de feu Henri Mante et temme décédés intestat; avis est par le pré-sent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour leaquelles il ne serait pas fait droit + la dite pétition.

it droit + la dite pour.

Parordre de la clour.

PAUL O. GUÉBIN.

Greiller.

Succession de Muie Auun Amanu. COURCIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse « Orléans-No 54 355-Division A-Avis est par le présent donné aux crean-ciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire da: personnes intéressées d'avoir à déduire datales dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Amann actait pas approuvé et homologus et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la clour.

PAUL O. GUBRIN, Grether.

Frank /engel, avoist.
25 mai-25 29 - juin 3

Succession de Louis Quiscielt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour a paroisse d'Orléans...No 54.8-72-Division C.—Avis est par le présent donné aux oréanoiers de cette su cession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui sulvront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte ans. présente par Frank Zengel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués confermément audit compte.

compte.

Par ordre de la Conv.

PAUL G. GUERIN.

Gre 25ms1-25 29-juin 3

Succession de Thomas J. Brennau. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paCrotase d'Orlèans — No 59 439 — Division Cl
— Attendu que Mme B. J. Burden, veure de Themas J Brennan, a présenté une pétirien à la Cour à l'effet d'értenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J Brennan, décédé intestat, avisest par le présent donné a tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles in e serrait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

Greffie

25 mai-25# 29-juin 3

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affatro de la Liquidation de la Mistual Savings and Loan Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Orléans—No 54 486— Division C—Avis est par lé présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dixjours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les lequidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par crère de la Conr.

Par ordre de la Conr.
PAUL O. GUERIN, Greffier Robert J. Maloney, avecat. 19mai—19 23 28

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orieans—No SE, EFI—Division
E—Avis est par le présent donné aux créanciera de cette affaire et a toutes autres
personnes intéressées d'avoir a dédu re, dans
les dix jours qui suivent la présente notincation, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles
le compts final présenté par Sidney d'. MiMain, curateur administrant et te affaire ne
serait pas approuvé et homologué et les flonds
distribués conformément a del compts.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier. Interdiction de Willis D. Burke.

19mai-19 23 28



nyone sending a sected and description may city assertian our opinion free whether an ention is probably patentable. Communication is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents if free. Oldest agency for securing patents, atems taken through Munn & C. receive int notice, without charge, in the

Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest cir-ulation of any identific journal. "Terms, \$1. a mar; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & CO. 361 Broadway, New York

RECERCE CORRE NOUVEL;

HOTEL ST-CHARLES Absolument à l'abri de 'incendle. Accommodation pour 700 Personnes, Bains Turcs. Russes et Simples.

Plan Américain—Prix Modérés.
Prix Spéciaux aux Visitents de l'Exposition Industrielle de la Lonienne du 8 Mai au 31 Mai.
A. R. BLAKELY & CIE. L mited Proprietaire.

OCCUCACOCC